

Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

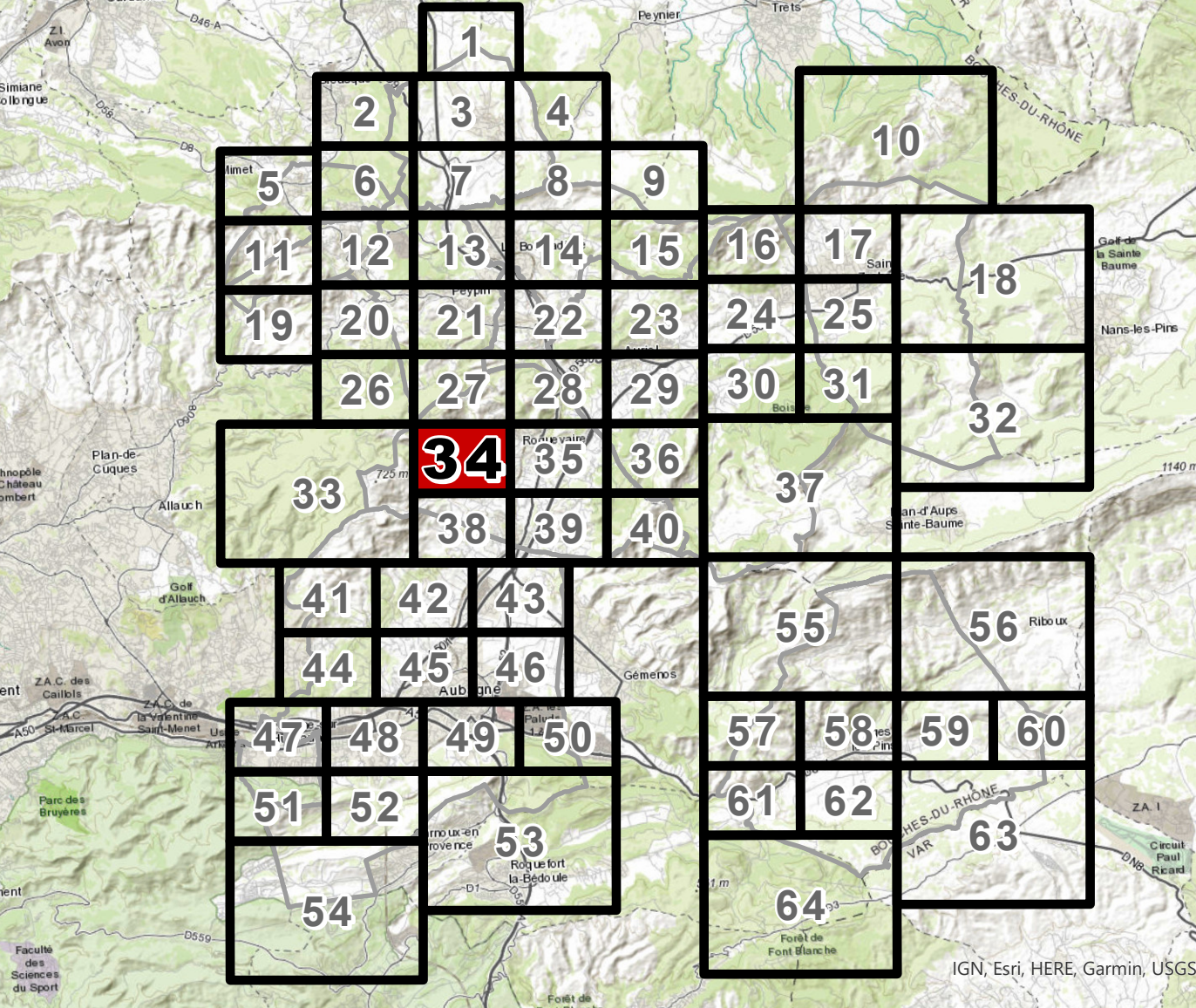
PLANCHE
34

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1



Tableau d'assemblage



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

- Aléa très fort
- Aléa moyen à forte hauteur
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa résiduel
- PPR : Côte des plus hautes eaux (PHE) en mètres (référentiel NGF)
- Porter à Connaissance - PAC Huveaune

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES
MASSÉS D'EAU SOUTERRAINES

- ZS de priorité 1 (P1)
- ZS de priorité 2 (P2)
- ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES
CAPTAGE D'EAU

- Périètre de protection immédiate
- Périètre de protection rapproché

Fond de Plan

- Parcellaire
- Bâti dur
- Bâti léger
- Élément de repère
- Plaque ou Plan d'eau
- Cimetières

